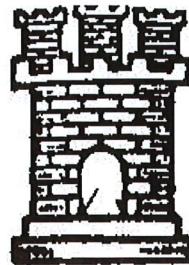




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame CHANTRAINNE-NEURAY** demeurant Avenue des Ormes 29 à 4130 ESNEUX.

Le terrain concerné est situé **Avenue des Ormes, 29 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section A n°70G10.

La demande vise les travaux suivants : **Transformation et extension d'une maison unifamiliale.**

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°4) pour les raisons suivantes :

- L'emprise bâtie représente plus de 20% de la superficie constructible de la parcelle ;
- la modification du niveau existant du terrain dans les zones de recul minimum latérales ;
- L'accès carrossable à la voirie présente une pente supérieure à 4% ;
- La hauteur sous gouttière du mur gouttereau est supérieure à 7,00m ;
- Les toitures plates ;
- Le nombre de matériaux pour la couverture de toiture d'un même volume ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, au **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX uniquement sur rendez-vous pris au **04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44**.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage) à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 28 novembre 2025 au 12 décembre 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be